

Pont sur Sambre



Mairie de PONT SUR SAMBRE



Service Administration Générale

30 Rue de Quartes - 59138 PONT SUR SAMBRE

03.27.67.22.22

mairie.pontsursambre@wanadoo.fr

Dépôt du dossier - Renseignements :

Du lundi au vendredi de 08h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30

Le samedi de 09h00 à 12h00

TOUT DOSSIER INCOMPLET NE SERA PAS ACCEPTE

DOSSIER DE MARIAGE

ENTRE :

M

et

M

Date de la cérémonie :

Heure souhaitée :

Fixation de la date de célébration du mariage :

L'officier d'état civil peut demander une audition séparée des futurs époux s'il l'estime nécessaire (au vu des pièces du dossier) et par conséquent ne pas satisfaire dans l'immédiat les intéressés sur le choix de la date de leur mariage (art 63 du Code Civil)

Le mariage civil peut être célébré du lundi au samedi.

La date est choisie par les futurs époux.

L'horaire est fixé conjointement avec les services lors du dépôt du dossier.

LISTE DES PIÈCES A FOURNIR

Le dossier doit être déposé en Mairie au plus tard, un mois avant la date du mariage si les futurs époux sont domiciliés à Pont sur Sambre, pour les autres, merci de vous adresser en Mairie.

La présence des futurs époux est obligatoire pour le dépôt du dossier.

Pour permettre l'établissement du dossier, les futurs époux devront se présenter en Mairie, muni des pièces suivantes :

	Futur(e) époux(se)	Futur(e) époux(se)
Dossier renseigné et signé	☐	☐
Acte de naissance : - datant de moins de 3 mois au dépôt du dossier du mariage - de moins de 6 mois s'il est délivré dans un Consulat ou une Ambassade	☐	☐
Pièce d'identité (carte nationale d'identité, passeport, carte de séjour, carte de résident) original et copie	☐	☐
Copie de la pièce d'identité de chaque témoin	☐	☐
Justificatif de domicile datant de moins de trois mois (titre de propriété, avis d'imposition ou de non-imposition), quittance de loyer récente non manuscrite, quittance ou facture de gaz, électricité, téléphone, sauf mobile, assurance logement)	☐	☐
Si vous êtes de nationalité étrangère : - acte de naissance - certificat de coutume - certificat de célibat ou certificat de capacité à mariage (originaux émanant du Consulat étranger en France et traductions datant de moins de 6 mois)	☐	☐
Pour les couples ayant des enfants en commun : - le livret de famille - la fiche renseignements complétée	☐	☐
Pour les personnes veuves : Un acte de décès du conjoint ou un acte de naissance portant la mention du décès	☐	☐
Pour les personnes divorcées : La mention de divorce doit apparaître sur votre acte de naissance, sinon fournir un acte de mariage avec ladite mention	☐	☐
Si vous êtes domiciliés chez vos parents : - leur justificatif de domicile - leur carte nationale d'identité ou passeport - une attestation sur l'honneur	☐	☐
Si aucun des époux n'est domicilié à Pont sur Sambre : - le justificatif de domicile récent des parents domiciliés dans la commune - les pièces d'identité	☐	☐

ATTESTATIONS SUR L'HONNEUR

Mise à jour de l'acte de naissance

Si un acte est modifié entre le dépôt du dossier et la date du mariage, un nouvel acte de naissance devra être remis avant la célébration.

Je soussigné(e)

NOM – Prénoms :

Atteste que j'aviserais le service état civil de la Ville de Pont sur Sambre, de la mise à jour de ma copie intégrale d'acte de naissance, si avant la célébration du mariage, mon état civil était modifié.

Dans ce cas, je rapporterai une nouvelle copie, dans les plus brefs délais, en Mairie.

Signature :

Je soussigné(e)

NOM – Prénoms :

Atteste que j'aviserais le service état civil de la Ville de Pont sur Sambre, de la mise à jour de ma copie intégrale d'acte de naissance, si avant la célébration du mariage, mon état civil était modifié.

Dans ce cas, je rapporterai une nouvelle copie, dans les plus brefs délais, en Mairie.

Signature :

FICHE DE RENSEIGNEMENTS

Relatif au (à la) futur(e) époux(se)

Nom :

Prénoms :

Date de naissance :

Lieu de naissance :

Département :

Nationalité :

Profession :

Situation Matrimoniale :

☐

Célibataire

☐

Pacsé le

avec

☐

Divorcé(e) le :

☐

Veuf(ve) depuis le :

Domicilié(e) à :

Adresse complète :

Tel :

Mail :

Fils ou Fille de :

Nom :

Prénoms :

Adresse complète :

Profession :

Ou décédé(e) le :

Et de :

Nom :

Prénoms :

Adresse complète :

Profession :

Ou décédé(e) le :

FICHE DE RENSEIGNEMENTS

Relatif au (à la) futur(e) époux(se)

Nom :

Prénoms :

Date de naissance :

Lieu de naissance :

Département :

Nationalité :

Profession :

Situation Matrimoniale :

☐

Célibataire

☐

Pacsé le

avec

☐

Divorcé(e) le :

☐

Veuf(ve) depuis le :

Domicilié(e) à :

Adresse complète :

Tel :

Mail :

Fils ou Fille de :

Nom :

Prénoms :

Adresse complète :

Profession :

Ou décédé(e) le :

Et de :

Nom :

Prénoms :

Adresse complète :

Profession :

Ou décédé(e) le :

INFORMATIONS DIVERSES

Contrat de mariage : ☐ oui ☐ non

Reçu par Maître Notaire à
Le :

Nombre approximatif de personnes invitées à la célébration civile :

Echange des alliances en Mairie : ☐ oui ☐ non
Mariage religieux ☐ oui ☐ non

Parution dans la presse locale : ☐ oui ☐ non
Parution dans le bulletin municipal : ☐ oui ☐ non

Elu souhaité pour la célébration :

Enfants du couple : (noms, prénoms, date et lieu de naissance) Remettre le Livret de famille avant le mariage :

- 1.
- 2.
- 3.
- 4.
- 5.

Adresse après le mariage :

LISTE DES TEMOINS

1. PREMIER TEMOIN (Obligatoire)

NOM de naissance :

Nom d'usage :

Prénoms :

Date de naissance

Lieu de naissance

Domicile :

Profession :

2. DEUXIEME TEMOIN (Obligatoire)

NOM de naissance :

Nom d'usage :

Prénoms :

Date de naissance

Lieu de naissance

Domicile :

Profession :

3. TROISIEME TEMOIN

NOM de naissance :

Nom d'usage :

Prénoms :

Date de naissance

Lieu de naissance

Domicile :

Profession :

4. QUATRIEME TEMOIN

NOM de naissance :

Nom d'usage :

Prénoms :

Date de naissance

Lieu de naissance

Domicile :

Profession :

-  Les témoins doivent être âgés de plus de 18 ans.
-  Des époux peuvent être témoins ensemble
-  Le père et la mère de l'un des époux peuvent être témoins du mariage.
-  Vous avez la possibilité d'avoir 2 témoins minimum et 4 maximum.
-  Joindre les photocopies d'une pièce d'identité pour chaque témoin.

ATTESTATION SUR L'HONNEUR

Je soussigné(e) (nom et prénoms)

Né(e) le :
A

Certifie sur l'honneur : ☐ être célibataire ☐ ne pas être remarié(e)

Etre domicilié(e) à : (adresse complète)

Depuis le :

Fait à

Le

Signature :

Je soussigné(e) (nom et prénoms)

Né(e) le :
A

Certifie sur l'honneur : ☐ être célibataire ☐ ne pas être remarié(e)

Etre domicilié(e) à : (adresse complète)

Depuis le :

Fait à

Le

Signature :

Autorisation de parution dans la presse

AVIS DE MARIAGE

Nous soussigné(e)s (noms /prénoms)

✚

✚

Déclarant nous marier à PONT SUR SAMBRE, le

☐ Autorisons par la présente, la ville de Pont sur Sambre à transmettre, aux fins de parution dans la presse locale et sur le bulletin municipal, nos noms et prénoms ainsi qu'une photographie.

☐ Ne souhaitons pas de parution dans la presse

La présente autorisation est établie conformément aux dispositions de la loi du 06 janvier 1978.

Les intéressé(e)s peuvent donc exercer le droit de consultation et de rectification des informations nominatives détenues par la Ville de Pont sur Sambre.

Date :

Signatures

REGLEMENTATION

Afin d'assurer à tous un accueil irréprochable, nous rappelons aux futurs époux que :

- L'Hôtel de Ville, bâtiment représentant la République française, est un lieu public et laïc ouvert lors des cérémonies.
- L'heure prévue pour la cérémonie doit impérativement être respectée.
- La dépose des époux est tolérée devant la Mairie, mais il est interdit d'y stationner
- Les jets de pétales, de riz, de fleurs en papier, de confettis, sont autorisés uniquement à l'extérieur du salon d'honneur.
- Il est formellement interdit de tirer des pétards sur la voie publique (arrêté préfectoral du 28 décembre 1953), et de faire usage d'armes même chargées à blanc.
- Toute modification de la date de la cérémonie, de l'horaire de la cérémonie doit être signalée en Mairie dans les plus brefs délais.
- Si les futurs époux souhaitent un déroulement spécial lors de la cérémonie (musique, chants, ...), ils doivent en informer le service administration générale au dépôt du dossier.
- Les mariés s'engagent à ce que leur cortège respecte le Code de la Route
- Un accompagnement musical personnalisable est possible lors de la cérémonie, il faut donc ramener une clé USB, au préalable, pour effectuer un essai.

Le Maire et l'ensemble des élus du conseil municipal vous souhaitent une très belle cérémonie et vous présentent tous leurs vœux de bonheur.

Signatures des futur(e)s marié(e)s

Précédées de la mention « lu et approuvé »